

Attestation sur l'honneur

Établie dans le cadre de la demande de permis de construire portant sur la réalisation et l'exploitation d'Installation de production d'électricité à partir de l'énergie solaire « Centrale au sol d'une puissance de 6,32 MWc ».

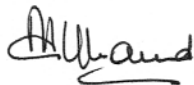
Je soussigné, le GFA PALAJANEL sis domaine de Palajanel, 11570 Palaja, inscrit au registre du commerce de Carcassonne sous le numéro 323 77 87 04, représenté par Madame Dominique Alphan, dûment habilitée et domiciliée au 8 rue Edouard Avril, 33290 Blanquefort, atteste que les parcelles :

- section BV0001, BV002, BV003, BV004, BV005,
- BX006, BX015,
- pour une surface totale de 181 685m²

et objet de la demande de permis de construire déposée en date du 1 février 2017 ne sont plus exploitées en activité agricole depuis l'année 1980 compte tenu de leur faible valeur agronomique.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait le 24 mars 2017.



Dominique Alphan